



AG2R LA MONDIALE : « UNE CONTRIBUTION DE PRÈS DE 500 M€ À L'EFFORT DE SOLIDARITÉ NATIONALE »

Sévim Sonmez

Le spécialiste de la protection sociale et patrimoniale a nommé, le 12 octobre, Sylvie Ngoumapé au poste de directrice régionale Alpes (Isère, Savoie et Haute-Savoie) d'AG2R La Mondiale, en succession d'Olivier Simonin qui en assurait l'intérim. Elle exerce sa fonction sous la responsabilité de Thierry Chérier, directeur commercial. Entretien croisé pour prendre le pouls du groupe en cette période de crise sanitaire.

Présentez-vous AG2R La Mondiale S. N. : Nous sommes un groupe de protection sociale et patrimoniale qui intervient dans la couverture des dirigeants, salariés, particuliers, retraités et entreprises dans différents domaines tels que la santé, la prévoyance, l'épargne, la retraite complémentaire et supplémentaire. Nous avons également une approche en termes d'action sociale : nous accompagnons les entreprises, les particuliers et les retraités en leur accordant des aides, en particulier durant cette période de crise sanitaire. Dernièrement, nous avons traité de nombreux dossiers d'accompagnement individuel au titre de la prévoyance.

T. C. : Par rapport aux autres acteurs de la prévoyance, notre groupe a toujours fait le choix d'avoir une

action décentralisée en déployant des équipes dans toutes les régions de France au plus près des territoires. Chacune de ces directions régionales dispose d'une équipe Action sociale pilotée par un responsable Développement action sociale. La proximité fait partie de notre ADN car chaque territoire a ses spécificités, et donc ses propres attentes et besoins. Notre siège isérois est situé à Grenoble mais nous avons également un bureau à Villefontaine qui rayonne sur tout le Nord-Isère.

« L'IMPACT DE LA CRISE NE S'EST PAS PRODUIT UNIQUEMENT SUR LA SANTÉ-PRÉVOYANCE »

Quel a été l'impact de la crise sanitaire sur l'activité d'AG2R La Mondiale ?

T. C. : Nous intervenons dans plusieurs domaines : nos activités de prévoyance et de santé sont portées par AG2R Prévoyance et notre mutuelle Viasanté pour les particuliers, les professionnels et les TPE. Quant à nos activités d'épargne elles sont portées par La Mondiale. L'impact de la crise ne s'est pas produit uniquement là où tous les acteurs l'attendaient, à savoir la santé-prévoyance. Evidemment, nous avons pris en charge des prestations qui sont hors garanties

contractuelles comme les arrêts de travail pour garde d'enfants en octroyant des aides. Alors certes, l'impact sur la santé-prévoyance existe, mais il n'est pas très important puisque durant le confinement il y a eu une légère sous-consommation de santé, rattrapée ensuite à partir du mois de juin et qui s'est confirmée à la rentrée. D'où la « taxe exceptionnelle Covid » d'1,5 Md imposée par le gouvernement aux acteurs de la santé sur deux ans : 1 Md en 2020 et 0,5 Md en 2021. Dans les faits, il y a bien un effet de surconsommation de santé et une augmentation de prestations en prévoyance qu'elles soient contractuelles ou pas. A présent un élément reste à préciser : allons-nous recouvrer la totalité des cotisations qui n'ont pas été encaissées et pour lesquelles nous avons maintenu les garanties ?

Quelles mesures avez-vous prises pour résoudre cette problématique ?
T. C. : Nous avons mis en place des dispositifs de facilitation de paiement de prévoyance-santé de nos entreprises clientes auxquelles nous avons accordé des délais supplémentaires et des possibilités d'échelonnement. Etant donné que les cotisations prévoyance-santé sont payables à terme échu, certaines

entreprises paient toujours un peu plus tard, sauf que la crise est arrivée. A fin septembre, près de 80 000 entreprises sur les 600 000 adhérentes étaient en retard sur le paiement de leurs cotisations.



Sylvie Ngoumapé

Globalement, l'opération de recouvrement se déroule mieux que prévu, ce qui signifie sans doute que la santé des entreprises est un peu moins mauvaise que prévu. Le volume de recouvrement ne représente que quelques points de retard par rapport à une situation normale. Les cotisations non encaissées sont généralement estimées à moins de 10 %. Nous poursuivons notre dialogue avec les entreprises en difficulté pour établir des échéanciers.

Quel est alors le véritable impact de cette crise ?

T. C. : Les effets se sont fait ressentir fortement sur le périmètre épargne retraite qui est en recul, notamment à cause d'une réalité du marché financier qui affiche des taux très

« NOTRE GROUPE EST EN CAPACITÉ D'ABSORBER CETTE PANDÉMIE »



Thierry Chérier

bas. Et c'est un réflexe normal, car en période d'incertitude nos concitoyens favorisent l'épargne qui est immédiatement mobilisable, au détriment de l'assurance vie et l'épargne retraite qui le sont un peu moins qu'un livret A. Durant le premier confinement, l'épargne s'est fortement accélérée passant de 15 à 27 % (pour un montant estimé à 55 Md, Ndlr), et cela n'a pas concerné l'assurance vie.

Quelle est la santé financière de votre groupe ?

T. C. : Le groupe est solide et en capacité d'absorber les impacts de la pandémie. Un des grands marqueurs de santé d'un groupe d'assurance est sa marge de solvabilité. Durant le premier semestre 2020, nous avons perdu 20 points de marge de solvabilité, ce qui correspond à la moyenne du marché. Nous sommes passé de 220 % de marge au 1er janvier, à 200 % au 30 juin 2020, une marge égale à deux fois le bilan réglementaire. Donc un niveau confortable. La petite baisse de CA en épargne n'est pas inquiétante car malgré l'environnement financier chahuté et une légère baisse du CA on observe une augmentation des

unités de comptes (UC)*.

Le groupe AG2R La Mondiale envisage-t-il de recourir à des hausses de cotisations ?

Notre politique de renouvellement a été très bienveillante cette année pour l'ensemble de nos clients et nous sommes sur une logique d'accompagnement sur le moyen et long terme. Nous n'avons pas décidé d'indexer les cotisations de manière significative. Sur la mutuelle santé, en individuel, le taux pivot se situe entre 0 et 2 % et à 1,5 % en collectif.

« NOTRE ENJEU EST D'ACCENTUER NOTRE ANCRAGE HISTORIQUE DANS LA RÉGION »

Sylvie Ngoumapé, vous avez été nommée directrice régionale Alpes. Quelle sera votre feuille de route ?
S. N. : Notre enjeu est d'accentuer notre ancrage historique dans la région et d'accompagner l'ensemble des acteurs économiques, sachant que sur Grenoble, elles sont positionnées sur des secteurs phares tels que l'informatique, la métallurgie, l'électronique, la chimie et l'environnement... Nous avons mis en place un certain nombre de projets sur le secteur des Medtech. AG2R La Mondiale soutient le projet Med4Age en lien avec le cluster de e-santé Medicalps. Nous marquons notre solidité tout en étant un partenaire de proximité. L'objectif est de poursuivre et d'intensifier nos partenariats avec les clusters ainsi qu'un bassin d'écoles sur Grenoble, ce qui permet de disposer de salariés hautement qualifiés.

Par ailleurs, nous sommes en lien avec de nombreux acteurs du territoire, essentiellement des réseaux d'entreprises et des réseaux associatifs que je suis en train de découvrir dans le cadre de ma prise



de fonction. Malgré cette période d'incertitude, je pense que nous devons rester très optimistes car nous avons des atouts à Grenoble avec des secteurs en pointe, plus que jamais nécessaires dans le cadre de la crise que nous traversons. Notre enjeu est de marquer par notre expertise notre capacité à protéger et à accompagner nos clients. En cette période de crise sanitaire et économique, quelles ont été les mesures prises en termes de solidarité ?

S. N. : Le groupe participe pleinement à l'effort de solidarité nationale en appliquant l'ensemble des dispositions des fédérations professionnelles : nous avons notamment contribué au fonds de

solidarité mis en place par les pouvoirs publics. Au global, notre effort de solidarité s'élève à près de 500 M. Nous avons mis en place des aides individuelles mais également collectives. Pour les entreprises, nous avons entre autres accordé le report de paiement des cotisations de prévoyance et de santé aux entreprises en difficulté, sans conséquence sur le maintien des garanties. Nous avons aussi différé le paiement des loyers pour les TPE et les PME appartenant à l'un des secteurs dont l'activité est interrompue en application de l'arrêté du 15 mars 2020. Nous avons également mis en place des actions d'accompagnement comme des ateliers axés sur la

reconfiguration de l'organisation du travail, à savoir la mise en place du télétravail. Pour les particuliers, nous avons mis en place des aides exceptionnelles pour les assurés vulnérables en arrêt de travail. * En assurance-vie, les unités de compte (UC) sont des supports d'investissement, tout comme les fonds euros. Ils permettent d'investir l'épargne sur des supports financiers très variés, comme des parts d'actions ou des parts de sociétés ou encore de fonds de placement ■